

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
PREMIÈRE PARTIE : LE FINANCEMENT DES COMMUNAUTÉS	
AU FIL DES RÉFORMES INSTITUTIONNELLES	9
I. La création des communautés (1970-1980)	11
Les Communautés culturelles	11
Des Communautés culturelles aux communautés	13
II. L'élargissement des compétences des communautés et la loi spéciale	
de financement (1988-1989)	19
La dotation TVA et les dépenses de l'enseignement	19
La dotation IPP et les matières culturelles et personnalisables	22
Les autres sources de financement	23
III. Les difficultés financières de la Communauté française et les premières tentatives	
de refinancement (1990-1993)	25
L'accord de La Hulpe : délégation et gestion conjointe de compétences	25
L'accord de la Saint-Michel	26
L'accord de la Saint-Quentin : transfert de compétences	29
IV. L'accord de la Saint-Éloi	33
V. Les accords du Lambermont et le refinancement structurel de la	
Communauté française (2001-2011)	37
VI. L'amplification de l'aide intrafrancophone et l'accord de la Saint-Boniface	41
DEUXIÈME PARTIE : LES COMPÉTENCES ET LE BUDGET DE LA	
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	45
I. Une institution politique	47
II. Les compétences de la Communauté française	49
Les compétences effectivement exercées par la Communauté française	50
Les matières transférées à la Région wallonne et à la Cocof	52
III. Le budget de la Communauté française	55
Les principes budgétaires généraux	55
Les principaux postes de dépenses	57

TROISIÈME PARTIE : LE MODE DE FINANCEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	.63
I. La loi spéciale de financement du 16 janvier 1989	.65
II. Les sources de financement	.67
Les ressources en provenance de l'Autorité fédérale	.67
Les ressources propres	.68
III. Le calcul des recettes par postes	.71
La dotation TVA	.71
La dotation IPP	.77
La dotation compensatoire de la redevance radio et télévision	.78
Autres dotations en provenance de l'Autorité fédérale	.79
Recettes affectées	.80
L'emprunt	.80
IV. Les recettes de la Communauté française en 2003	.83
QUATRIÈME PARTIE : LES PERSPECTIVES D'AVENIR	.85
I. Les balises budgétaires futures de la Communauté française	.87
Le désendettement de la Communauté française	.88
Le Fonds Écureuil	.88
L'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement	.89
Les autres politiques	.91
II. La Charte d'avenir pour la Communauté Wallonie-Bruxelles et le Plan d'action de la Charte d'avenir	.93
III. Les incertitudes sur les montants des ressources	.95
Conclusion	.99
Notes	.101
Orientation bibliographique	.103
Sources juridiques	.104
Glossaire	.105